



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes*

*Service Pilotage,
Animation et Ressources Humaines Régionales
Pôle Régional RH*

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS

RESERVE AUX AGENTS NON TITULAIRES
POUR L'ACCES AU CORPS DES

ADJOINTS ADMINISTRATIFS

DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT
AU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE ET SOLIDAIRE

Par arrêté du ministre de la Transition énergétique et solidaire en date du 5 mars 2018, est autorisée au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un recrutement réservé sans concours dans le grade **d'adjoint administratif** des administrations de l'État au ministère de la Transition énergétique et solidaire

Pour la région Auvergne-Rhône-Alpes le nombre total des places offertes au recrutement sans concours d'adjoints administratifs est fixé à **3**.

Les candidats doivent présenter un **dossier de candidature** comportant les éléments suivants :

- un formulaire d'inscription
- une lettre de candidature
- un curriculum vitae détaillé indiquant les emplois occupés

Les candidatures sont à adresser par voie postale ou à remettre en mains propres, à :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes
Service Pilotage Animation et Ressources Humaines Régionales
A l'attention d'Annick CHALENDARD ou Marie THIERY
7, rue Léo Lagrange
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX

Sur l'enveloppe, il convient de faire figurer la mention suivante :

« Ne pas ouvrir, recrutement sans concours »

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 14 mai 2018, le cachet de la poste faisant foi.

Déroulement du recrutement

La commission de sélection examinera l'ensemble des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé par le présent avis.

Les candidats seront convoqués au moins 15 jours avant la date de l'audition.

Cette commission procédera à l'audition des candidats lors d'un entretien oral d'une durée de 15 minutes, le 12 juin 2018 à Lyon.

A l'issue des entretiens, la commission arrêtera, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement.

Les résultats seront notifiés individuellement à chaque candidat par courrier.

Le directeur régional adjoint



Patrick VERGNE